



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SARL LE LOCAL BIARRITZ

Adresse : 4 impasse Rolland, 64200 Biarritz

SIRET : 98901293500015

1. Accès à la salle

- L'accès est réservé aux personnes disposant d'un abonnement actif, d'une réservation valide ou d'un titre de séance en cours de validité via la plateforme Bsport.
- L'accès peut être refusé en cas d'impayé ou de comportement inadapté.
- L'application Bsport permet d'enregistrer les présences. Toute tentative de fraude entraînera des sanctions.

2. Horaires et fonctionnement

- Les horaires d'ouverture sont indiqués sur le site, l'application Bsport et à l'accueil.
- Ils peuvent être modifiés ponctuellement (jours fériés, fermetures exceptionnelles, événements...).
- Les cours collectifs et accès libres nécessitent une réservation préalable via l'application Bsport.
- L'annulation d'un cours doit être faite au moins **1 heures avant** le début, sauf urgence. En cas d'annulations répétées ou d'absences non justifiées, des restrictions d'accès peuvent être appliquées.

3. Tenue et hygiène

- Une **tenue de sport propre et adaptée** est obligatoire (baskets propres, t-shirt, short/legging...).
- Une **serviette** personnelle est exigée sur les machines et tapis.
- Chaque utilisateur est tenu de **nettoyer le matériel** après usage à l'aide des produits mis à disposition.
- L'accès aux espaces d'entraînement est interdit en chaussures de ville ou pieds nus.

4. Comportement

- Le respect du personnel, des coachs, des autres adhérents et du voisinage est obligatoire.
- Tout comportement agressif, inapproprié, injurieux ou irrespectueux entraînera une exclusion immédiate, temporaire ou définitive.
- Il est interdit de crier, monopoliser du matériel, ou utiliser son téléphone pour des appels en zone d'entraînement.

5. Sécurité

- Le client s'engage à respecter les **consignes de sécurité** et à utiliser le matériel conformément aux indications du personnel encadrant.
- En cas de doute sur l'utilisation d'un appareil ou d'un exercice, il est recommandé de solliciter un coach.
- Toute blessure ou malaise doit être signalé immédiatement au personnel présent.

6. Responsabilité

- Chaque client reste **responsable de sa propre santé** et condition physique.
- Il doit s'assurer être apte à pratiquer une activité physique.
- La salle décline toute responsabilité en cas d'accident résultant du non-respect de ce règlement ou des consignes données.

7. Stationnement et voisinage

- Le stationnement dans l'impasse Rolland est **interdit**, sauf mention expresse par la direction (coachs uniquement).
- Merci de faire preuve de **discrétion sonore** à l'extérieur et de respecter les riverains.
- Tout manquement peut entraîner une sanction ou une exclusion définitive sans remboursement.

8. Objets personnels

- La salle n'est pas responsable des objets perdus ou volés.
- Il est conseillé de ne pas apporter d'objets de valeur.

9. Modifications et application

- Le présent règlement peut être mis à jour à tout moment. Il est affiché à l'entrée de la salle, sur le site et disponible sur demande.
- Le non-respect du règlement intérieur peut entraîner des **sanctions** : avertissement, suspension temporaire, exclusion définitive sans remboursement.

Fait à Biarritz, le 06/10/2025

SARL LE LOCAL BIARRITZ